

Compétitivité de la filière « huile d'olive » en Algérie ; quelle performance technico-économique ?

Competitiveness of the olive oil sector in Algeria; What technical and economic performance?

AMROUNI SAIS HAOUA^{1,2}, BENMBAREK ABD EL MADJID²

¹: Institut National de la Recherche Agronomique d'Algérie

²: Ecole National Supérieure Agronomique

Amrouni_h@yahoo.fr

2, Av. des Frères OUDEK- BP n° 200, Hassen Badi El Harrach, Alger, Algérie

Code Jel : Q1,R11.

Résumé

En Algérie, l'huile d'olive joue un rôle économique, social et environnemental important. Le verger oléicole national couvre une superficie de plus 450 mille hectares avec un nombre d'olivier atteignant les 6200000 arbres.

La connaissance des coûts de production est utile de plusieurs points de vue car elle permet de rendre compte de la compétitivité de la filière et elle apporte des éléments d'appréciation sur la sensibilité des différentes agricultures aux changements de politique agricole notamment quand les coûts de production sont mis en relation avec les prix;

L'étude des coûts de production au niveau des exploitations oléicoles à travers les différents systèmes a révélé un avantage comparatif de l'huile d'olive algérienne. L'analyse des marges brutes fait apparaître une filière performante sur le plan financier.

Mots clés : Compétitivité, coût de production, huile d'olive, Algérie.

Abstract

In Algeria, olive oil plays an important economic, social and environmental role. The national olive orchard covers an area of over 450 thousand hectares with an olive number reaching 6200000 trees.

Knowledge of production costs is useful from several points of view because it makes it possible to account for the competitiveness of the sector and it provides an assessment of the sensitivity of different agricultures to changes in agricultural policy, especially when production costs are linked to prices;

The study of production costs at the olive oil orchard in the different systems revealed a comparative advantage of Algerian olive oil. The analysis of the farm income reveals a financially efficient sector.

Key words: Competitiveness, cost of production, olive oil, Algeria.

Introduction

Depuis 2001, le plan national de développement agricole et rural (P.N.D.A.R) puis la Politique de Renouveau Agricole et Rural ont permis la mise en œuvre de nouveaux mécanismes d'appui au développement des principales filières agroalimentaires dans la perspective d'améliorer sensiblement le niveau de sécurité alimentaire du pays. Ces nouveaux mécanismes avaient également pour objet d'influer sur la régulation des marchés agricoles, et, plus précisément de peser sur les rapports de prix en vigueur sur le marché intérieur de manière qu'ils reflètent plus correctement la productivité relative des facteurs de production et qu'ils induisent une allocation plus rationnelle des ressources rares. L'intervention des pouvoirs publics a entraîné une profonde transformation du mode de fonctionnement du secteur agricole.

Parmi les filières qui ont bénéficié d'un appui sur le plan financier et technique, figure l'oléiculture qui représente actuellement 4% de la superficie agricole utile et 40% de la superficie arboricole totale.

Cependant la quasi-totalité de la production oléicole estimée à près de 7 millions de quintaux est destinée à la consommation interne avec un prix du litre variant de 650 à 800 DA garantissant ainsi un niveau de consommation parmi le plus faible dans le bassin méditerranéen ne dépassant pas les deux litres par personne et par année.

Ainsi, la filière oléicole, n'arrive toujours pas à prendre son envol et à jouer pleinement son rôle dans la création de richesses et la promotion des exportations hors hydrocarbures à l'instar de la Tunisie qui au cours de la campagne 2014 /2015 est devenue le premier pays exportateur d'huile d'olive, une place qui est détenue depuis des décennies par l'Espagne et l'Italie.

En Algérie, l'huile d'olive joue un rôle économique, social et environnemental important. Le verger oléicole national couvre une superficie de plus 400 mille hectares avec un nombre d'olivier atteignant les 6200000 arbres (DSASI ;2015).

Cette superficie a connu une croissance considérable au cours de ces dernières années passant de 190 550 ha en 2002 à 404 784 ha en 2015 conduisant ainsi à l'augmentation de la production de l'huile d'olive et à la création de nouvelles zones de plantations d'olivier dans le sud et les régions steppiques du pays, une zone, jadis, réservée au pastoralisme et à la phoeniciculture.

Cette extension importante de la superficie de l'ordre de **112%** mène à se demander du rôle que jouera l'oléiculture algérienne dans un futur très proche notamment avec l'entrée en production de plusieurs millier d'hectare d'olivier.

C'est ainsi que la question du coût de production de l'huile d'olive surgit sur terrain notamment dans les régions appelées communément « nouvelles zones de plantation » caractérisées par un climat aride et un sol pauvre rendant l'irrigation et la fertilisation des pratiques indispensables pour améliorer la productivité de ces exploitations.

Les oléiculteurs sont ainsi dans l'obligation de produire au moindre coût afin de conserver un avantage au niveau de la production. Certes, le coût de production ne peut déterminer à lui seul la compétitivité de l'huile d'olive, mais il constitue, toutefois, un élément incontournable dont l'évaluation doit être précise (KARRAY et al ; 2000).

En effet, la connaissance des coûts de production est utile de plusieurs points de vue:

- Elle permet de rendre compte de la compétitivité de la filière;
- Elle apporte des éléments d'appréciation sur la sensibilité des différentes agricultures aux changements de politique agricole notamment quand les coûts de production sont mis en relation avec les prix;

Latruffe Laure (2010) indique que la compétitivité est mise en évidence par des indicateurs de performance tels que la supériorité en termes de coûts, la rentabilité, la productivité et l'efficacité.

Griffon définit la compétitivité comme étant "la capacité de présenter une offre ayant des coûts unitaires inférieurs au prix de marché et inférieurs à ceux des filières concurrentes de manière durable. (Griffon, M., 1994)

En général, les coûts de production sont comparés pour des produits spécifiques, l'obtention de ces deniers peut se baser sur le recours aux déclarations des exploitations. La difficulté se pose aux niveaux des exploitations polyvalentes où les facteurs de productions sont conjoints et communs ; c'est ainsi que Cesaro et al (2008) in Latruffe Laure (2010) explique que l'on peut répartir les coûts fonciers entre les différentes activités en fonction des superficies allouées à chacune d'entre elles ou encore que l'on peut d'abord calculer les coûts pour des exploitations spécialisées et les appliquer par la suite à l'activité considérée d'exploitations mixtes.

Certains auteurs à l'instar de Sharples (1990), préconise d'y rajouter et prendre en considération, les coûts liés à la commercialisation qui correspondent aux charges nécessaires pour faire parvenir le produit au consommateur.

En analysant le fonctionnement des exploitations agricoles, jaillit la notion de la rentabilité qui est étroitement lié au coût et qui, en effet, correspond à la différence entre les recettes et les coûts.

Latruffe (2010), cite le travail réalisé par Van Berkum (2009) est dont l'objectif est d'analyser la compétitivité du secteur laitier dans certains pays de l'UE ou candidats en 2006 à l'UE en ayant recours, entre autre, à la détermination de la marge brute au niveau des exploitations laitières et qui est calculée comme la différence entre les recettes totales et les coûts variables.

Approche méthodologique :

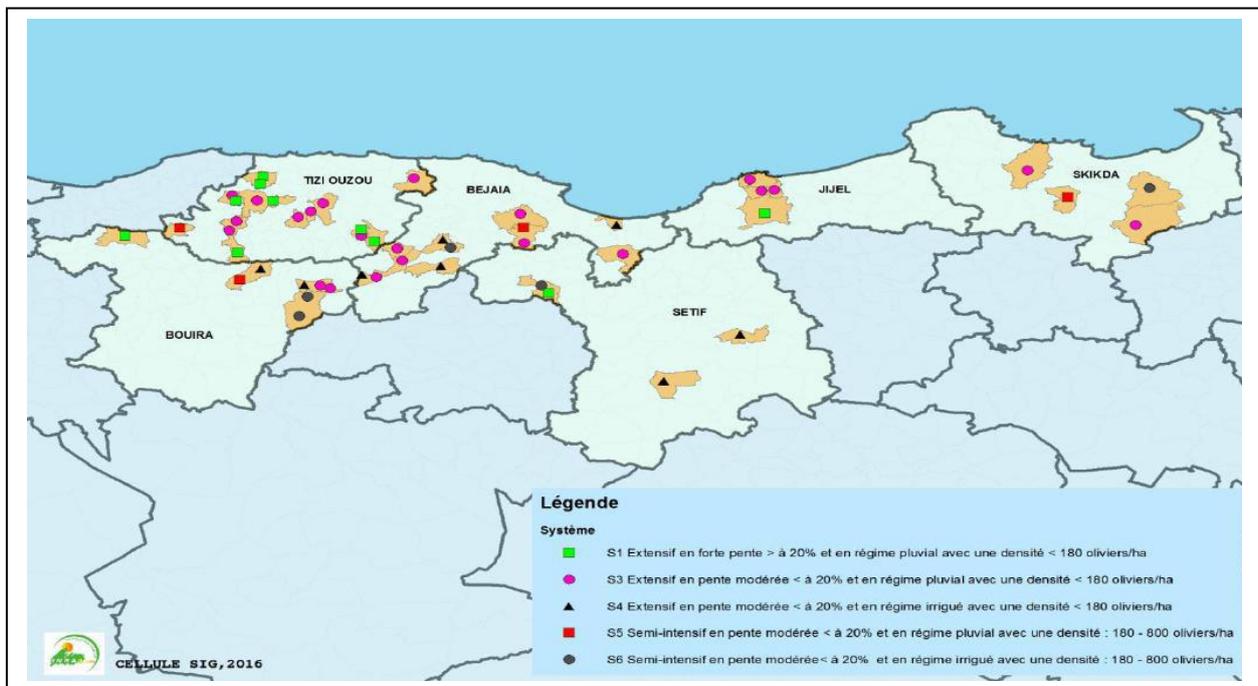
Un travail dont l'objectif est de déterminer le coût de production d'un litre d'huile d'olive a été entamé depuis Avril 2015 sur des exploitations oléicoles qui font partie d'un panel qui sera enquêté pendant plusieurs années. Il s'agit, en effet, de réaliser des enquêtes approfondies

auprès des oléiculteurs, qui seront la cible de cette étude et qui fourniront l'information nécessaire à l'élaboration de référentiels et seront par la suite les destinataires du traitement et de l'analyse de ces données via un conseil personnalisé faisant ressortir les contraintes au niveau de leurs exploitations.

Ces enquêtes seront réalisées à l'aide d'un questionnaire spécifique pour recueillir des informations de nature structurelle, technique, économique et sociale. Cette phase de collecte de données se poursuivra ensuite par un travail de modélisation de fonctionnement des exploitations agricoles, qui permettra de disposer d'un instrument au service de l'ensemble de la communauté agricole et rurale.

Le travail a porté sur une cinquantaine d'exploitations oléicoles réparties à travers six wilayas du pays (voir carte suivante) où la filière oléicole représente une activité importante. Les exploitations sont représentatives des différents systèmes de culture existants.

Fig. 1 : Localisation des exploitations oléicoles



Le choix de la zone d'enquête se justifie par sa vocation oléicole. En effet, les six wilayas participent à hauteur de 73% dans la production de l'huile d'olive en Algérie. Elles ont été identifiées sur la base de la moyenne de production d'huile d'olive au cours des cinq dernières années. Le nombre des exploitations qui va constituer l'échantillon est constitué de 49 exploitations, réparties selon un échantillonnage stratifié sur les zones potentiellement productrices.

Les exploitants, quant à eux, sont identifiés parmi ceux qui montrent le plus de collaboration et d'adhésion, afin de fournir, le plus fidèlement possible les données liés à leurs exploitations surtout celles liées à l'aspect financier.

Tableau 1 : Répartition des exploitations oléicoles par wilaya

Wilayas concernées	Importance de la production nationale (%)*	Total	Nombre d'exploitations	Total
Bejaia	24	73%	13	49
Bouira	9		6	
Tizi Ouzou	16		9	
Jijel	8		4	
Skikda	8		4	
Sétif	8		4	

* : l'importance de la production est obtenue à partir d'une moyenne des cinq dernières années (2010-2015) à partir des statistiques B, MADR/DSASI

Les exploitations identifiées aléatoirement ont été regroupée en classes ou en typologie. Gibon, 1994 précise qu'élaborer une typologie, c'est organiser la lecture de la diversité des exploitations en quelques grands types considérés comme homogènes. Toute typologie se propose de classer objectivement des exploitations, de telle façon que les unités d'une même classe soient très homogènes entre elles et très hétérogènes par rapport aux exploitations des autres classes (Cerf et al. 1987).

La classification des exploitations oléicoles a été faite selon les critères du Conseil Oléicole International où l'olivieraie internationale a été classée en sept types de culture, selon la densité, l'orographie et la présence ou non d'irrigation (voir tableau en dessous).

Tableau 2: Classification des exploitations oléicoles.

Système	Caractéristique selon le COI	Densité des systèmes selon le COI
S1	Système extensif en forte pente > à 20% et en régime pluvial	< 180 oliviers/ha
S2	Système extensif en forte pente > à 20% et en régime irrigué	
S3	Système extensif en pente modérée < à 20% et en régime pluvial	
S4	Système extensif en pente modérée < à 20% et en régime irrigué	

S5	Système semi-intensif en pente modérée < à 20% et en régime pluvial	180 - 800 oliviers/ha
S6	Système semi-intensif en pente modérée < à 20% et en régime irrigué	
S7	Système intensif en pente modérée < à 20% et en régime irrigué	> 800 oliviers/ha

Pour la détermination du coût de production d'un produit, deux méthodes ont été développées : la méthode de coût reconstitué et la méthode de coût constaté.

Le calcul des coûts de production, dans notre cas, est fait selon l'approche du coût constaté qui a l'issue d'un cycle de production, sur la base des éléments réellement payés et encaissés et grâce à une affectation des charges, le calcul permet de constater un coût de production (Denis Camaret et al ;1990). Cette méthode nécessite donc :

- Un échantillon d'exploitations agricoles réelles ;
- Des informations précises et réelles sur la comptabilité de ces exploitations ;
- Un « générateur », c'est-à-dire un système de répartition et de calcul permettant d'extraire les charges liées à la culture étudiée.

Résultats et discussion

Les résultats présentés sont ceux liés à la première année d'étude (2015/2016) et font ressortir un avantage comparatif des exploitations oléicoles algériennes en comparant les coûts obtenus avec ceux publiés récemment dans une étude internationale sur le coût de production de l'huile d'olive réalisé par le conseil oléicole international.

Certes que la comparaison des coûts de production peut paraître insuffisante mais elle permet de se situer par rapport aux coûts obtenus dans les autres pays producteurs.

En effet, L. Lachaal (2001) signale que « la majorité des travaux d'évaluation de la compétitivité et par conséquent de l'avantage comparatif ont été principalement axés sur la comparaison internationale des coûts absolus de production. Cependant, étant donné les différentes procédures d'échantillonnage, d'agrégation ainsi que les différentes sources de données, les coûts de production peuvent ne pas être directement comparables et constituent, par conséquent, des indicateurs imparfaits de la compétitivité ».

FAIVRE-DUPAIGRE (2002) précise que pour la compétitivité coût ou la compétitivité prix, cette dernière « implique de maîtriser les coûts de production en réduisant les charges à chaque stade de la filière : coûts de production, de stockage, de transformation, de

conditionnement et de commercialisation. La décomposition analytique de la filière selon la répartition de la valeur ajoutée donne des indications sur le progrès à effectuer pour mieux maîtriser les coûts ».

Il y a lieu de signaler, que cet avantage est acquis essentiellement car la main d'œuvre présente lors des différentes tâches est une main d'œuvre familiale non rémunérée.

Tableau 3: Comparaison des coûts de production d'un Kg d'huile d'olive.

Système oléicole	Algérie* (DZD)	Algérie* (€)	Tunisie**	Maroc**	Espagne**	Italie**	Moyenne pays producteurs (15 PAYS)**
S1	162	1.39	2.36	1.92	3.56	3.97	3.44
S3	201	1.74	2.22	1.87	2.71	4.01	2.86
S4	221	1.91	N.E	1.85	2.27	3.70	3.44
S5	249	2.14	N.E	N.E	2.64	3.57	3.50
S6	226	1.94	1.75	1.94	2.07	3.84	2.91
Moyenne tous système	211	1.82	2.11	1.90	2.65	3.82	3.03

* : Résultats des enquêtes sur 49 exploitations. ** : Etude international sur les coûts de production de l'huile d'olive

N.E : système non existant.

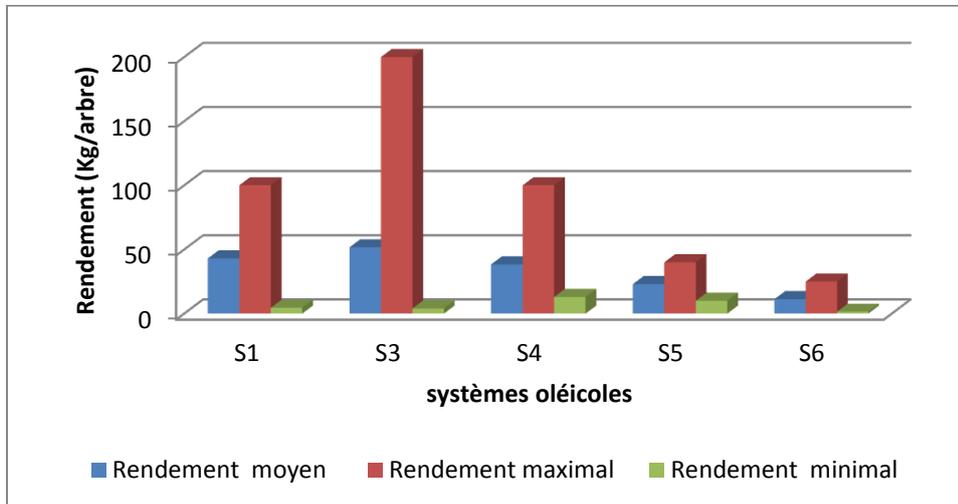
Les résultats de cette étude révèlent que pour les différents systèmes de production oléicoles, le coût unitaire de production de l'huile d'olive est essentiellement déterminé par le rendement en olive qui lui varie sensiblement en fonction des conditions édaphiques, des conditions climatiques, de l'âge des plantations et du mode de conduite de l'olivier.

En dehors du phénomène d'alternance qui caractérise l'olivier, les rendements ont été très variables d'une exploitation à une autre et même au sein de la même exploitation à l'exemple du système S3 où le rendement maximal a atteint 200 kg/arbre contre un rendement minimal de 4 Kg/arbre.

Cet état de fait, oriente vers un suivi des exploitations qui devrait se faire pendant plusieurs années afin de mieux connaître le fonctionnement de ces dernières et les coûts engendrés en fonction d'une bonne ou d'une mauvaise campagne. Il est, ainsi, plus judicieux de fournir un coût moyen de production relatif à plusieurs années que d'évoquer un coût relatif à une seule

campagne et qui peut être faussé par des conditions climatiques extraordinaires notamment lorsque celles-ci sont favorables donnant une lecture fautive à la performance des exploitations oléicoles.

Fig. 2 : Rendements des oliveraies

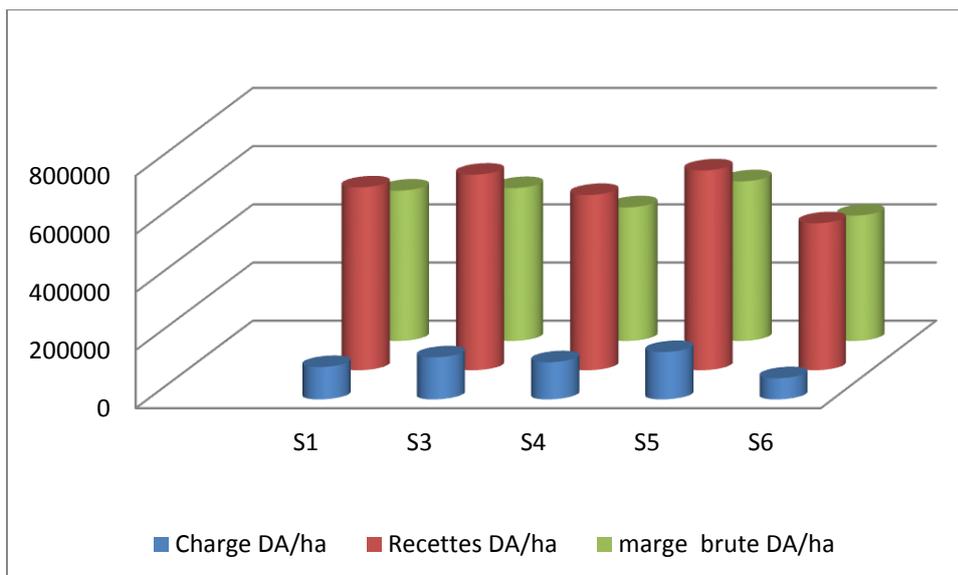


Source : Réalisé par les auteurs suite aux résultats de l'enquête.

Recettes :

Sur la base des recettes provenant uniquement de la vente des olives (67€/q) ou de l'huile d'olive (5.8 €/l) et en l'absence de toute valorisation des sous-produits issus de l'activité oléicole ; la marge brute qui consiste à soustraire les coûts variables à la recette a été positive dans l'ensemble des exploitations oléicoles en dépit du système qui les caractérisent.

Fig. 3: Performance économique des vergers oléicoles



Source : Réalisé par les auteurs suite aux résultats de l'enquête.

Afin de mieux apprécier la marge brute obtenue au niveau des exploitations, un rapport recettes/charges a été calculé. Le résultat obtenu pour ce dernier est de 5 pour les exploitations du S1, de 4 pour les exploitations du S3, de 4, également, pour les exploitations du S4, de 3 pour les exploitations du S5 et de 6 pour les exploitations du S6. Les charges engagés dans chaque système sont récupérés à la fin de la campagne et permet aux oléiculteurs de percevoir un gain financier de 3 à 6 fois le montant alloué au fonctionnement de leur exploitation.

Conclusion

Au terme de ce travail dont l'objectif est d'évaluer la compétitivité de la filière huile d'olive en Algérie, il apparaît clairement, à travers les résultats de l'enquête, que les oléiculteurs algériens dans leur majorité produisent à des coûts compétitifs que ceux obtenus dans les pays producteurs.

Cet avantage est tiré principalement en ayant recours à une main d'œuvre familiale et à une utilisation de l'énergie dont le coût est relativement faible comparativement aux grands pays producteurs.

Cependant, il est indispensable de prendre en considération les aspects liés à la qualité de l'huile, cette dernière dépend de certains facteurs intervenants depuis la formation du fruit jusqu'à sa consommation. Certains de ces facteurs ont été analysés lors de notre étude notamment les critères de la détermination de la date de la récolte qui ont révélé que la récolte se fait à hauteur de 37% lorsque les olives sont noires, de 8% lorsque ces derniers sont vertes, de 16% lorsque ces dernières chutent alors que 6% des oléiculteurs s'appuient sur une date fixe correspondant généralement aux vacances scolaires pour lancer la cueillette. Seuls 23% des oléiculteurs récoltent les olives lorsque ces dernières sont violacées garantissant ainsi, si les autres étapes de transformation sont respectées, une huile d'olive de qualité.

La concurrence mondiale entre les pays producteurs d'huile d'olive est de plus en plus intense face aux exigences accrues des consommateurs en termes de qualité nutritionnelle, de traçabilité des produits, de conditions et de processus de fabrication (Lamani et al, 2016). Par conséquent, il est impératif que l'Algérie accorde une plus grande importance, dans ses politiques, aux aspects hors prix tels que la qualité et la valorisation de produit. (Boudi, 2012).

Cependant, il est à signaler que tout progrès en matière technique, technologique et financier serait incomplet sans la valeur ajoutée « organisation ». Cette dimension revêt un caractère essentiel dans l'approche de développement de l'agriculture en Algérie soulignée par la loi n°08-16 du 03 août 2008 portant orientation agricole à travers ses articles de la section dédiée aux établissements et organismes interprofessionnels (MADRP, 2008).

L'organisation interprofessionnelle qui regroupe l'ensemble des opérateurs économiques et institutionnels constitue un espace de dialogue, de concertation et de propositions autour d'un objectif prioritaire et final qui est le développement de la filière oléicole à travers plusieurs points énumérés par la circulaire ministérielle n° 732 du 30 juillet 2014 portant organisation des élections des conseils interprofessionnels de la filière oléicole :

- « l'organisation et la modernisation des différents segments ;
- L'amélioration des savoirs et savoir-faire de l'ensemble de la ressource humaine chargée de l'encadrement et de l'appui technique à la filière ;
- L'insertion organisée dans l'approvisionnement des marchés en vue de leurs régulations ;
- L'amélioration de l'organisation de l'environnement : approvisionnement en intrant, proximité avec la banque, les assurances, l'encadrement technique ;
- L'amélioration des performances techniques et économiques des acteurs des différents maillons : maîtrise de coûts de production, rationalisation de l'utilisation des moyens et facteurs de production » (MADRP, 2014).

En effet, FAIVRE- DUPAIGRE ,2002 constate que l'amélioration de l'organisation de la filière vise fréquemment à renforcer sa compétitivité. On peut considérer que : « la compétitivité des filières agricoles est la capacité des acteurs de la filière à avoir une stratégie leur permettant de conquérir et de maintenir sur le long terme des parts de marché » cette compétitivité s'appuie sur des éléments complémentaires : le facteur prix et le facteur non-prix ou qualitatif.

Références bibliographiques

1. **Boudi M, (2012).** «Mouvement d'acteurs et valorisations des produits du terroir : cas de la wilaya de Bejaia ». In *Revue des Régions Arides .n°28, Numéro Spécial, p.339-347*
2. **CERF, M., DAMAY, J., SILIER, J.P, (1987).** La typologie des exploitations. Chambre d'Agriculture1987, supplément n°743.
3. **COI, (2015).** Etude internationale sur les coûts de production de l'huile d'olive. 41page. <http://www.internationaloliveoil.org>
4. **Denis Camaret, Hervé le Stum, Michael Murphy, Petersan Asmus, (1990).** Les coûts de production du blé tendre en East Anglia, au Schlesswing-Holstein et en France. In : *Economie rurale. N° 195, 1990.pp. 7-12 ;*
5. **DSASI, (2015).** Série B, direction des statistiques agricoles et des systèmes d'information. Ministère de l'Agriculture, de Développement Rural et de la Pêche.
6. **FAIVRE DUPAIGRE, Benoît, IASSICA, Laurent, NEU, Daniel, (2002).** « Les filières agricoles et agroalimentaires », In *mémento de l'agronome* , pp. 135-154. Editeur : CIRAD-GRET-MAE, Paris.
7. **GIBON, A, (1994).** Dispositifs pour l'étude des systèmes d'élevage en ferme. In GIBON, A. (éd.), FLAMANT, J.C. (éd.). *The study of livestock farming systems in a research and development framework. Proc. of the 2ndInternational Symposium on Livestock farming Systems. EAAP publications, 1994, n°63, p. 410-422.*
8. **Griffon, M, (1994).** "Analyse de filière et analyse de compétitivité" dans *Economie des politiques agricoles dans les pays en développement, Tome 1 : les conditions internationales, Revue Française d'Economie, Paris.*

9. **Karray B, Louizi A & Sahnoun A, (2000).** «Estimation du coût de production d'olives à huile en Tunisie. Application de la méthode de coût constaté aux exploitations privées dans la région de Sfax». *RevueNew Medit*, n°4. p. 11-18.
10. **Lachaal L, (2001).** **La compétitivité : Concepts, définitions et applications.** In : Laajimi A. (ed.), Arfa L. (ed.) . *Le futur des échanges agro-alimentaires dans le bassin méditerranéen : Les enjeux de la mondialisation et les défis de la compétitivité.* Zaragoza : CIHEAM, 2001. p. 29 -36 (Cahiers Options Méditerranéennes; n°57).
11. **MADRP, (2008).** n°08-16 du 03 août 2008 portant orientation agricole in journal officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire n°46 du 10 Aout 2008, chapitre 2, pp :9-10.
12. **MADRP ,(2014).** circulaire ministérielle n° 732 du 30 juillet 2014 portant organisation des élections des conseils interprofessionnels de la filière oléicole, 6p.
13. **Latruffe Laure (2010).** « compétitivité, productivité et efficacité dans les secteurs agricole et agroalimentaire » Editions OCDE.
<http://dx.doi.org/10.1787/5km91nj6929p-fr>.
14. **Ouassila LAMANI, Hélène ILBERT. (2016),** La segmentation du marché oléicole. Quelles politiques de régulation du marché d'huile d'olive en Algérie? In *RevueNew Medit*, n°3.2016. p. 19-28.
15. **Sharples,J. (1990),** « Cost of production and productivity in analysing trade and competitiveness », *American Journal of Agricultural Economics*, vol 72, n°5, pp. 1278-1282.